

Division prévention criminalité

Urgence : 117

Gérant de sécurité
Adj Etienne Genton
etienne.genton@vd.ch

Route de Mely
1183 Bursins

021 557 44 66
079 754 50 63

Fax : 021 557 96 25

www.police.vd.ch

Communes de Terre-Sainte

Septembre 2011

Bogis-Bossey : entre le 1^{er} et le 2 - 2200/1000, vol par introduction clandestine dans une maison (porte non fermée à clé) à la rte des Esserts.

Chavannes-de-Bogis : le 1^{er} - 0345/0445, vol par effraction dans une station service (arraché deux automates) au centre commercial. Le 3 - 1030/1730, vol par introduction clandestine dans une villa au ch. des Collèges. Entre le 6 et le 7 - 1500/0705, vol par effraction dans un conteneur (forcé cadenas) au ch. des Chalets. Le 9 - 1400/1600, vol d'un porte-monnaie dans un sac à main au centre commercial. Le 16 - 1145/1415, vol d'usage d'une moto sur le parking du centre commercial. Le 26 - 1800/1900, vol à l'étalage au centre commercial. Auteur interpellé par le service de sécurité dudit centre. Le 29 - 1340, vol à l'étalage au centre commercial. Auteur interpellé par le service de sécurité dudit centre.

Chavannes-des-Bois : rien de particulier à signaler durant cette période.

Commugny : le 5 - 0930/1045, vol par effraction dans une villa (forcé porte-fenêtre) au ch. Barrauraz. Entre le 13 et le 14 - 2300/0630, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une porte-fenêtre) au ch. des Marais. Entre le 15 et le 16 - 1600/1400, vol par effraction dans une villa (escaladé balcon et forcé store et fenêtre) au ch. Taponnet. Durant la période écoulée, quatre vols de cycles ont été signalés.

Coppet : le 9 - 0830/1530, tentative de vol par effraction dans une villa (cylindre porte d'entrée) au ch. de la Prairie. Entre le 10 et le 11 - 1815/0045, vol par effraction dans une villa (forcé fenêtre) à la rte de Founex. Entre le 16 et le 17, dommages à la propriété sur la façade d'une villa au ch. de la Source. Le 18 - 0330/0730, vol par effraction dans une villa (durant le sommeil des lésés, percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Truels Bernard. Entre le 19 et le 20 - 2300/0730, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) à la rte Suisse. Entre le 19 et le 20 - 2245/0900, tentative de vol par effraction dans une villa (tenté de percer le montant d'une fenêtre) à la rte Suisse. Le 20 - 0930/1115, tentative de vol par effraction dans une villa (fenêtre) au ch. des Rannaux. Entre le 20 et le 21 - 2100/0715, vol par effraction dans une voiture (cassé vitre) à la rue de la Gare. Entre le 21 et le 22 - 2330/0800, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Grands Prés.

Durant la période écoulée, neuf vols de cycles ont été signalés.

Crans-près-Céligny : entre le 8 et le 9 - 1900/0800, tentative de vol par effraction (porte) sur la buvette du terrain de sport. Le 14 - 0800/1720, vol par effraction dans une villa (forcé fenêtre) au ch. du Levant. Le 15 - 2030/2145, vols dans des vestiaires au terrain de sport. Entre le 20 et le 22 - 1715/1000, vol par introduction clandestine sur un chantier au ch. des Grands Champs.

Founex : entre le 31.08 et le 1^{er} sept. - 2200/0730, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) mis en fuite par les chiens du lésé. Le 1^{er} - 0145, vol



PolCant info
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

www.petitchaperonrouge.com



Pour pouvoir bénéficier de plus d'informations telles que Info-Délits Plus, Info-Prév- message urgent, magazine trimestriel de la police cantonale et site du petit chaperon rouge, n'hésitez pas à me communiquer votre adresse e-mail !

par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Fontaines. Le 2 - 0930/1045, tentative de vol par effraction dans une villa (tenté de soulever la grille du saut-de-loup) au ch. du Léman. Le 9 - 0345, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Tattes. Auteur mis en fuite par l'alarme. Le 10 - 0530/0615, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Noisetiers. Le 12 - 0200/0730, vol par effraction dans une villa (forcé cylindre porte) au ch. de la Dôle. Le 12 - 0130/0600, vol par introduction clandestine dans une villa (porte ouverte) au ch. de la Dôle. Le 15 - 0000/0600, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une porte-fenêtre) au ch. des Laurelles. Le 19 - 0200/0730, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une porte-fenêtre, durant le sommeil des lésés) au ch. du Joran. Le 21 - 0030/0800, vol par effraction dans une villa (percé le montant d'une fenêtre) au ch. des Fontaines. Le 23 - 2030/2300, vol dans un véhicule au ch. des Grandes Vignes. Entre le 30 sept. et le 1^{er} oct., dommages à la propriété sur un immeuble à la rte de Courte Raie.

Mies : Le 20 - 1300/2130, vol par effraction dans une villa (cassé vitre porte-fenêtre) à la rte Suisse.

Tannay : entre le 1^{er} et le 2 - 2330/0015, dommages à la propriété (endommagé une chatière) au ch. des Cerisiers.

Information particulière

Si certaines informations ne figurent pas dans les info-délits les principales raisons sont qu'une enquête est en cours, la protection de la victime et que certains faits divers n'entraînent aucune action pénale (pas de dépôt de plainte). Ces derniers sont parfois interprétés de manière erronée et les rumeurs en découlant s'éloignent de la vérité, créant ainsi un sentiment d'insécurité. Pour éviter un tel phénomène, je me tiens évidemment à votre disposition pour vous renseigner sur les faits en respectant les points mentionnés ci-dessus. Dans le cas d'affaire particulière, l'information ne sera diffusée aux médias que par les services compétents en la matière.

Conseil(s) du mois

On constate une recrudescence de vol par effraction dit "**Vol à la Chignole**" (Il s'agit de vols commis avec effraction à l'aide d'une chignole à main; les malfaiteurs profitent de la nuit pour percer un trou dans un montant de fenêtre ou de porte-fenêtre et actionner à l'aide d'une tige de fer le mécanisme d'ouverture de cette dernière).

Conseils :

Équiper vos fenêtres et portes-fenêtres d'une poignée avec un verrou ou un cylindre à clé et éventuellement d'un verrou complémentaire à clé. Fixer une baguette métallique sur le montant de la fenêtre ou porte-fenêtre en dessus et en dessous de la poignée. Cette protection évitera que la mèche ne traverse le meneau central.

E. Genton, adjudant

